

## PAD'ÂGE 37 : UNE EXPERTISE GERIATRIQUE TELEPHONIQUE 7J/7 ET UNE AIDE A L'ADMISSION DIRECTE DES PERSONNES AGEES EN INDRE-ET-LOIRE

*Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2022, la plateforme PAD'ÂGE 37 met à disposition des soignants une expertise gériatrique par téléphone, 7 j/7, de 9h à 18h, sur l'ensemble du département d'Indre-et-Loire. Pour les professionnels de santé et pour leurs patients âgés, c'est un véritable nouvel atout dans la prise en charge et l'organisation de l'offre de soins.*

### LE CONTEXTE

En mars 2020, lors de la pandémie du Covid-19, les établissements hospitaliers disposant d'un service de gériatrie ont été invités à participer à la mise en place de **hotlines départementales** destinées à apporter un soutien aux professionnels des EHPAD. Cette plateforme devait permettre l'accès 7j/7 en heures ouvrées à une expertise gériatrique. Conseils, participations à des décisions médicales collégiales et aide à l'admission en hospitalisation étaient les principales missions des praticiens effecteurs impliqués dans ce dispositif. Cette hotline a été mise en place sur l'Indre-et-Loire mi-avril 2020.

Pour répondre aux objectifs de mise en place de parcours d'admissions directes, l'ARS Centre-Val de Loire a souhaité que ce dispositif évolue vers un outil d'aide à l'admission directe de patients âgés en service de gériatrie, lors d'hospitalisations non programmées : PAD'ÂGE 37.



### QUELLE EST LA MISSION DE PAD'ÂGE 37 ?

En dehors de tout contexte d'urgence vitale, son objectif est d'apporter une expertise gériatrique et de favoriser l'admission directe en hospitalisation des patients âgés de plus de 75 ans depuis leur lieu de vie (domicile, foyer logement, EHPAD) vers un service de Court Séjour Gériatrique ou de médecine aiguë polyvalente à orientation gériatrique, sans passage par un Service d'Accueil des Urgences.

PAD'ÂGE 37 est un projet du Groupement Hospitalier de Territoire Touraine-Val De Loire (GHT 37).

**Les patients éligibles** sont les patients âgés de 75 ans et plus, et qui sont affectés par une pathologie subaiguë, voire aiguë, sans que celle-ci ne représente une urgence vitale immédiate ou ne relève d'une autre filière de soins spécifique (ex : dermatologie, gastro-entérologie...).

### QUEL EST LE PARCOURS SUIVI ?

A la suite d'une première évaluation in situ ou de régulation, lorsqu'un médecin, un Infirmier en Pratiques Avancées (IPA) ou un IDEC (Infirmier de coordination) est face à un patient âgé qui nécessite un avis gériatrique ou qu'il souhaite faire admettre en hospitalisation directe (hors urgence vitale), il peut contacter directement la plateforme téléphonique.

Le médecin référent PAD'ÂGE 37 réalise une expertise gériatrique téléphonique, sur la base des informations délivrées, et évalue en pluridisciplinarité avec le soignant demandeur, la nécessité et le délai optimal d'une hospitalisation.

## TEMOIGNAGE DE LAURENT SALSAC

### Infirmier en Pratiques Avancées

« J'ai utilisé la plateforme PAD'ÂGE 37 à différentes occasions, face à des patients dont j'assurais le suivi à domicile (conjointement avec son médecin traitant) et que j'ai trouvés en déclin de santé, avec des troubles cognitifs qui s'aggravaient.

Sur une des situations, la santé de mon patient s'était dégradée. Il ne s'agissait pas d'une situation d'urgence vitale, mais d'urgence relative ; le maintien à domicile s'avérait très difficile pour son épouse. En lien avec son médecin traitant, nous n'arrivions pas à trouver l'origine de la problématique.

J'ai appelé la plateforme, en accord avec son médecin, et dressé un bilan avec le médecin gériatre pendant près d'une demi-heure. Nous avons exploré tous les points. Ce qui a été très positif, c'est que nous avons pu programmer son hospitalisation : le patient a pu s'organiser, ainsi que les équipes qui allaient l'accueillir.

A son arrivée, l'équipe médicale connaissait déjà son dossier. Au final, un bilan complet a permis de mettre en évidence des métastases cérébrales d'un cancer qui affectait ce patient.

Dans une autre situation, le patient relevait lui aussi de l'exploration de la gériatrie. Après un bilan en ligne, nous avons programmé son hospitalisation, dans un délai de 48h. Le suivi de ce patient a été très sérieux, de manière collaborative. Il a été satisfait de ne pas passer par les urgences.

Ce qui fonctionne donc très bien, c'est cette mise en place d'une exploration complète, pas que sur les troubles cognitifs, par une équipe dont c'est la spécialité. Et la possibilité de programmer l'hospitalisation, ce qui évite le passage aux urgences et le risque de confusion qu'il crée chez le patient, qui peut ainsi se préparer à ce séjour à l'hôpital. »

## TEMOIGNAGE DE DR PIERRE DENEAU,

### MEDECIN URGENTISTE ET DE REGULATION

« Comme d'autres collègues, j'ai utilisé la plateforme PAD'ÂGE lorsque j'ai été en contact avec des patients dont je savais que l'hospitalisation allait être nécessaire, en réponse à de grands syndromes gériatriques (confusion, chutes à répétition...), mais sans urgence vitale. Le dispositif a permis d'avoir une expertise gériatrique et d'anticiper leur prise en charge hospitalière.

La mise à disposition d'un numéro unique, avec une réponse quasi-immédiate pour un avis et sur la possibilité d'organiser une hospitalisation sur l'ensemble du territoire du GHT Touraine-Val de Loire, est particulièrement bien adaptée à notre mode de fonctionnement au SAMU. On peut gérer de 800 à 1200 appels par jour, donc avec une temporalité très courte par patient : la réponse rapide grâce à PAD'ÂGE correspond bien à notre besoin.

Par ailleurs, en tant que médecin régulateur, nous traitons des dossiers du plus bénin au plus grave ; en face, il nous faut tout un panel de solutions à déclencher. Devant un patient qui ne relève plus de l'ambulatoire, mais de l'hospitalisation, sans urgence vitale immédiate, nous pouvons désormais avoir en ligne un médecin gériatre qui peut nous donner un avis d'expert et qui connaît l'ensemble de la filière gériatrique sur tout le département : c'est un vrai gain de temps pour nous qui devons auparavant appeler un à un chacun des établissements pour trouver une place.

Le bénéfice principal pour le patient est d'éviter un passage par les services d'urgence souvent surchargés, qui pourrait s'avérer délétère et causer une dégradation de son état par un temps d'attente important sur un brancard. »

#### Contact presse :

Véronique Landais-Purnu - Direction de la communication - CHRU de Tours  
02 47 47 97 72 - v.landais-purnu@chu-tours.fr - www.chu-tours.fr

